

Belmont-Tramonet



Bulletin municipal 2018



Les deux rivières
le Guiers et le Thiers

www.belmont-tramonet.fr



Sommaire

1 Le mot du Maire

2 Notre commune

- Les réalisations 2017 2
- Les prévisions pour l'année 2018 4
- Le Très haut débit à Belmont-Tramonet? 4
- Les finances 5
 - Les prévisions budgétaires 2017
 - Compte administratif 2017
- Etat civil 2017 7
- CCAS 8
- Cérémonies 9
- Déclarations d'urbanisme 2017 9

10 Nos enfants

- Nos écoles 10
- Le Syndicat Scolaire de Montbel 12
- Le transport scolaire 15

15 Le mot des associations

- Le Club aînés ruraux « Beau Regard » 15
- Le Sou des écoles 17
- Village en Fête 18
- Scrapbooking à Belmont 19
- Idées et Créations 20
- Groupe choral « Si l'on chantait » 21
- Nouvelles de la vie paroissiale 21

22 Les intercommunalités

- Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable 22
- La préservation des boisements et autres zones humides de la vallée du Thiers 23
- Sictom du Guiers 24

25 Entraide et Solidarité

- Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) 25
- RESA : le goût de l'autre 25
- Permanences Centre polyvalent d'Actions Sociales 26

27 Diverses informations

- Le Repaire Louis Mandrin 27
- Opération tranquillité vacances 27
- Divers tarifs communaux 28
- et numéros de téléphone utiles 29

Horaires d'ouverture au public

SECRETARIAT de MAIRIE

Sise au rez-de-chaussée du bâtiment mairie-école

- Lundi :** 13h30 - 17h00
- Mardi :** 8h00 - 12h00
- Mercredi :** 8h00 - 12h00
- Jeudi :** 16h00 - 19h00

680, route du Village - 73330 Belmont-Tramonet

Tél. 04 76 32 80 00

Fax. 04 76 37 26 64

E-mail : mairie@belmont-tramonet.fr

Site : www.belmont-tramonet.fr

Bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs »

Sise à l'étage du bâtiment mairie-école

Les ouvertures au public

- Mercredi :** 14h30 - 17h00
- Samedi :** 9h00 - 11h00

Tél. 04 76 65 88 24

Mairie-école de Belmont-Tramonet.



Bulletin Municipal de Belmont-Tramonet 2018

Parution : janvier 2018

Directeur de la publication :

Nicolas Verguet, Maire de Belmont-Tramonet

Photographies : la commune - les enseignantes
le personnel périscolaire - les associations

Régie publicitaire, édition et réalisation :

Gap Éditions - Tél. 04 79 72 67 85

Mesdames et Messieurs, chers Belmontois, Chers amis

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir de vous adresser nos vœux de bonne santé, de bonheur et d'amitié pour vous, mais également pour celles et ceux qui vous sont chers. Une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés en 2017, pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas. Toutes les années sont marquées par des événements heureux ou malheureux, des bonheurs et des malheurs, ressentis personnellement ou collectivement. Que cette cérémonie soit l'occasion de vous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer tous vos vœux en réalité.

Je vous souhaite à tous une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive. Un grand merci à celles et ceux qui s'engagent en faveur de notre commune.

Le dynamisme d'une collectivité se mesure et dépend aussi de ses associations. La vie locale se révèle très riche de par la diversité des activités et actions proposées, que ce soit dans le domaine culturel mais aussi social.

Les Présidents d'association, les membres de leur bureau, les membres du CCAS, les bénévoles de la bibliothèque contribuent à proposer des activités de grandes qualités. Cet esprit de solidarité est très apprécié des Belmontoises et Belmontois et il doit être salué et encouragé.

L'année 2017 a été une année électorale où chaque Française et Français s'est prononcé pour l'avenir de notre pays. Souhaitons que notre nouveau Président, son gouvernement et nos nouveaux députés tiennent compte de nos inquiétudes, de nos attentes. Souhaitons que les actions de ces nouveaux acteurs de la vie politique soient efficaces à tous niveaux :

- National, pour notre pays confronté au chômage, aux problèmes économiques et sociaux;
- Européen, pour retrouver l'esprit de ses pères fondateurs, pour préserver la paix et vivre mieux tous ensemble;
- Mondial pour une lutte contre la menace terroriste et les périls environnementaux...

Comme je le soulignais ici même l'année dernière, les Français ont également besoin, au quotidien, de proximité, d'explications et d'écoute. Nous devons rester plus que jamais unis et solidaires. Le rassemblement qu'il soit à

l'échelon communal ou intercommunal est inévitable pour que l'on puisse avancer, mais il doit rester à taille humaine avec des élus proches de leurs habitants et facilement identifiables.

Ce rassemblement mesuré est nécessaire pour aller plus loin. On le voit bien au niveau local. Les dotations s'amenuisent d'année en année. L'Etat doit réduire son déficit et les collectivités voient leur budget impacté.

Nous pouvons tous ensemble dans un contexte contraint mais solidaire, prendre les bonnes décisions pour continuer à faire vivre et développer nos villages respectifs.

Les vœux de la municipalité, c'est aussi le moment de vous apporter un éclairage sur le travail réalisé au cours de l'année écoulée.

...(Vous retrouverez les réalisations 2017 et projet 2018 dès la page 2 de votre bulletin municipal)...

Nous tournons ensemble la page d'une année 2017 et comme vous l'avez compris, notre commune poursuivra son chemin en 2018 avec un enthousiasme intact de tous ses acteurs, fiers de ce qui a été fait et déterminés à continuer à aller de l'avant.

Comme chaque année, nous avons envoyé personnellement une invitation aux nouveaux arrivants. Douze foyers sont concernés pour l'année 2017. Je remercie directement ceux qui sont présents ce soir dans la salle. Nous vous avons préparé notre petit livret d'accueil et nous sommes heureux de vous l'offrir. Nous souhaitons que la commune et ses services puissent répondre à vos attentes.

Permettez-moi pour conclure de vous renouveler mes vœux les plus sincères : de santé surtout, de sérénité et de confiance en vous, pour vous permettre de mener à bien tous vos projets.

Malgré les difficultés de toute sorte, gardons espoir pour un avenir meilleur grâce à notre travail et à notre engagement collectif.

A toutes et à tous, je vous souhaite au nom du conseil municipal et des services municipaux une bonne année 2018.

Je vous remercie pour votre attention.

LE MAIRE,
NICOLAS VERGUET

Les réalisations 2017

Bâtiments

■ Salle polyvalente

Elle fait régulièrement l'objet de travaux d'entretien et cette année fut l'occasion de réaliser les réfections du parvis de l'entrée et des bandeaux bois des pignons extérieurs. Un plan de travail inox a été installé dans la cuisine avec une plonge aux dimensions plus importantes pour faciliter les travaux de nettoyage notamment pour les grands plats de la cantine scolaire.

■ Atelier technique

Il est fonctionnel depuis le printemps 2016, après quelques mois de rénovation de l'ancienne grange. Cependant, il restait à réaliser quelques aménagements comme l'installation d'une cuve à fioul dans la cave et l'enrobé des abords. C'est chose faite sur 2017.

■ Ancienne école de Tramonet

Comme annoncé, suite au déménagement de l'atelier technique dans ses nouveaux locaux, des travaux étaient à prévoir sur ce site qui était occupé en extérieur par nos équipements du service technique (matériels divers, engins de voirie). Les aménagements à réaliser et le devenir de l'ancien atelier ont fait l'objet d'un projet discuté avec les représentants des associations belmontoises, intéressées par un espace supplémentaire pour leurs diverses activités. Celles-ci ont déjà l'accès à un local, dans ce même bâtiment, qui leur est mis à disposition depuis quelques années. Cependant, les demandes d'occupation sont plus importantes aujourd'hui et le manque de disponibilité et de place se fait sentir. Aussi, après avoir monté un dossier notamment pour obtenir des aides financières, la commune a programmé la réalisation des aménagements sur ce site. En cette fin d'année 2017, une première phase des travaux a été réalisée et consistait en la réfection de la cour avec reprise des écoulements d'eaux pluviales ainsi que l'aménagement d'un terrain de jeu de boules et le dallage du préau.

Auparavant, au printemps 2017, une pose de volets roulants a été réalisée sur l'ensemble des fenêtres y compris celles du logement communal qui occupe le dernier étage du bâtiment.



Cour atelier technique.



Après les travaux, extérieur de la cour de l'ancienne école.



Avant travaux.

Voies

■ Traversée du village de Tramonet

Quelques petits travaux ont été réalisés sur le premier semestre 2017. Il s'agissait des finitions de l'opération de sécurisation du secteur, comme la mise en place de la signalétique au sol et le raccordement définitif pour la partie enfouissement du réseau électrique.



VOIRIES

Aménagement de la berge du ruisseau au Pivert

Après une coupe d'arbre le long du ruisseau « Le Paluel », une piste a été créée sur la berge, côté pré, pour permettre un accès plus aisé pour l'entretien du cours d'eau et ainsi pallier aux risques de débordement.

Traversée des Chaudannes – RD 916a route de Saint-Genix

Le projet d'un aménagement sécuritaire du secteur est à l'étude depuis quelques années. Il a fait l'objet, en ce début d'année 2017, d'une validation de sa première phase de travaux qui consiste à réaliser l'enfouissement

des réseaux secs: ENEDIS (ex ERDF), France Télécom et éclairage public.

Le SDES (Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie), maître d'ouvrage pour les travaux sur le réseau électrique, s'est vu confier par la commune la gestion de l'ensemble de l'opération d'enfouissement. Cette délégation de pouvoir a permis au SDES de lancer cet automne une consultation plus aisée auprès des entreprises spécialisées du dispositif d'accord-cadre pour la passation des marchés publics.

Les travaux sont quant à eux programmés pour janvier 2018 et devraient durer deux mois. Il est évident que les éventuelles intempéries pourraient modifier cette programmation.

Autres réalisations 2017

Cimetière communal

Comme prévu, les concessions reprises par la commune, dans le cadre de la procédure d'abandon, ont fait l'objet d'un nettoyage. Les stèles et plaques ont été enlevées et le prélèvement des restes de personnes inhumées a été réalisé puis déposé dans l'ossuaire communal créé à cet effet courant septembre 2017.

Acquisitions diverses

La commune a procédé à un renouvellement de quelques équipements pour l'entretien de ses espaces verts (débroussailluse, taille-haie...). Elle a également décidé d'acquérir un nouveau véhicule pour le service technique, qui à ce jour est en cours de préparation chez le concessionnaire pour l'adaptation d'une benne avec un système ampliroll. Une vingtaine de lits picots ont été achetés dans le cadre du PAH (Plan d'Accueil et d'Hébergement) de la Préfecture de la Savoie mis en place avec l'assistance des communes sur le secteur de l'Avant-Pays Savoyard. Il s'agit d'un dispositif spécifique destiné à faire face à d'importants mouvements de population en organisant l'assistance aux personnes déplacées ou sinistrées.

Comme, pour exemple, la neige en abondance lors des départs en vacances de Noël et d'hiver 2014/2015 qui avait provoqué un blocage important sur le réseau autoroutier engendrant un besoin d'hébergement d'urgence.

Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) inclut le PAH. *Rappel:* ce document a été réalisé par la commune au cours de l'année 2015. Il liste les risques naturels et technologiques auxquels la commune pourrait être confrontée. Il précise les procédures d'intervention et les actions nécessaires en cas d'incident. Des équipements ont été

acquis (signalétique, couvertures de survie, gilets fluo, gyrophares, porte-voix...) et la commune, par ce dernier achat de lits pliants, a respecté la démarche liée à l'élaboration de ce document.

Plan Local d'Urbanisme

Le 28 septembre 2017 fut l'occasion de présenter à la population et autres personnes intéressées le projet PLU. Il a ensuite été arrêté en Conseil Municipal en date du 29 novembre dernier pour être ensuite soumis pendant trois mois à l'avis des personnes publiques associées (Etat et ses services compétents, collectivités territoriales, communes limitrophes, chambre d'agriculture, d'artisanat et de commerce, syndicats intercommunaux...).

A l'issue de cette concertation, le projet PLU fera l'objet d'une enquête publique pendant un mois. L'ensemble des documents le constituant (rapport de présentation, Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), plan de zonage, règlement technique, annexes sanitaires...) pourra être consulté en mairie pendant la durée de l'enquête où le commissaire enquêteur interviendra sur quelques permanences.

Cette enquête publique sera programmée au printemps 2018 suivie d'une probable validation du document PLU pour l'été 2018.

Eaux pluviales

Un zonage de l'assainissement « volet eaux pluviales » doit être obligatoirement annexé au projet PLU. Aussi, la commune a commandé fin 2016 ce document auprès d'un bureau spécialisé et a sollicité par la même occasion



► **AUTRES RÉALISATIONS
2017**

l'élaboration d'un SGEP (Schéma de Gestion des Eaux Pluviales). Le Cabinet Nicot a terminé ce travail qui a nécessité de nombreuses interventions sur le territoire et des relevés de situation ont été réalisés sur chaque secteur.

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 29 novembre dernier, le projet de zonage a été arrêté au même titre que le projet PLU, pour pouvoir être soumis à une enquête publique conjointe. Le SGEP a été présenté au Conseil Municipal par le bureau d'études qui a donné toutes les informations réglementaires et techniques concernant la gestion des eaux pluviales. Il a présenté une étude approfondie et minutieuse qui liste les secteurs et terrains favorables à l'élimination naturelle des eaux grâce à la qualité de leur sol qui permet le ruissellement et l'absorption des eaux de pluie.

Il a présenté ensuite les points noirs où des travaux seront à programmer à court, moyen ou long terme. Pour ces derniers, il préconise des solutions techniques et a donné des estimations financières. Ces travaux seront à planifier par la commune et les budgets à venir devront prévoir le financement important de ceux-ci.

Les prévisions pour l'année 2018

► Ancienne école de Tramonet

Les travaux pour l'accessibilité aux sanitaires du local associatif seront réalisés courant mars 2018.

Le réaménagement de l'ancien atelier technique est également programmé pour le printemps prochain.

► Atelier technique

La réfection des façades sera réalisée probablement au cours du 1^{er} trimestre 2018. La pose de barrières devant le bâtiment devrait achever cette opération d'aménagement de l'atelier technique communal, débutée fin 2015 par la réhabilitation de l'ancienne grange, acquise par la commune sur le secteur du Pivet.

► Cimetière communal

Suite au dépôt des stèles et autres travaux de nettoyage des concessions abandonnées, quelques petites réfections du mur d'enceinte et de bordures seront réalisées en début d'année.

► Archives communales

Pour permettre une conservation des documents communaux et un stockage dans les meilleures conditions, un projet d'aménagement dans la cave de la mairie est à l'étude. Les travaux

pourraient être programmés au cours de l'année.

► Vidéosurveillance

Le conseil municipal étudiera une possible mise en place d'une vidéosurveillance autour des bâtiments communaux notamment la mairie-école et ses abords. En effet, la sécurité est un sujet d'actualité et les nombreuses visites sur nos bâtiments, cet été l'église et précédemment quelques effractions notamment à la salle polyvalente, font qu'un projet est à l'étude.

► Etude des aménagements sécuritaires « Les Chaudannes »

Comme vu précédemment les travaux consistant à enfouir les réseaux secs seront réalisés au cours du premier trimestre 2018. Pour ce qui concerne la deuxième phase et les aménagements sécuritaires, le projet de travaux est bien avancé. Le dossier a été soumis récemment à l'appréciation et à la décision d'une participation du Département notamment pour l'aménagement du carrefour. Le projet sera présenté à la population dès que le dossier et son plan de financement seront approuvés.

Le Très haut débit à Belmont-Tramonet ?

Message du Département

« La délégation de service public (DSP) a été résiliée.

Les anciens dirigeants de la société FIBREA, créée en 2012 et spécialisée dans le déploiement des réseaux numériques, ayant entrepris de bloquer délibérément la mise en œuvre de la DSP confiée par le Département de la Savoie au groupement d'entreprises AXIONE / BOUYGUES ENERGIES et SERVICES, l'assemblée départementale a décidé de résilier cette DSP.

Une nouvelle procédure sera lancée dès le printemps 2018 et devrait permettre d'assurer la couverture FttH (fibre optique jusqu'à l'abonné) à l'horizon 2024, soit deux ans avant l'échéance de la précédente DSP. »



LE TRÈS HAUT DÉBIT

Pour notre village et plus spécialement pour le secteur de Tramonet, la précédente DSP prévoyait (comme pour un secteur de la commune de Saint-Béron) des travaux de montée en débit. Cela consistait à la mise en œuvre d'un nouveau point de raccordement mutualisé, avec l'implantation d'une nouvelle armoire technique pour la création d'un NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés). Solution technique filaire qui aurait permis la montée en débit sur la boucle locale cuivre de l'entreprise Orange. Le conseil municipal avait majoritairement donné son

feu vert pour que cette solution technique puisse être réalisée à Tramonet.

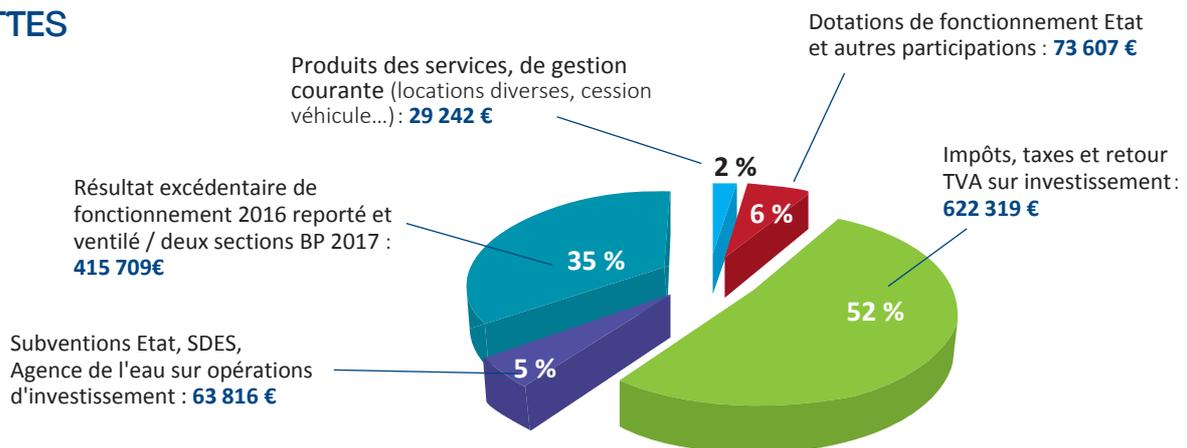
La résiliation de la DSP, confirmée aux élus municipaux par le conseil départemental lors d'une présentation à la Communauté de Communes Val Guiers, remet donc en cause ce renforcement au même titre que tous les travaux prévus à ce jour sur l'ensemble du Département.

Le prochain contrat qui sera réalisé en concertation avec les communes et les intercommunalités devrait permettre de relier le plus grand nombre, plus vite et pour moins cher.

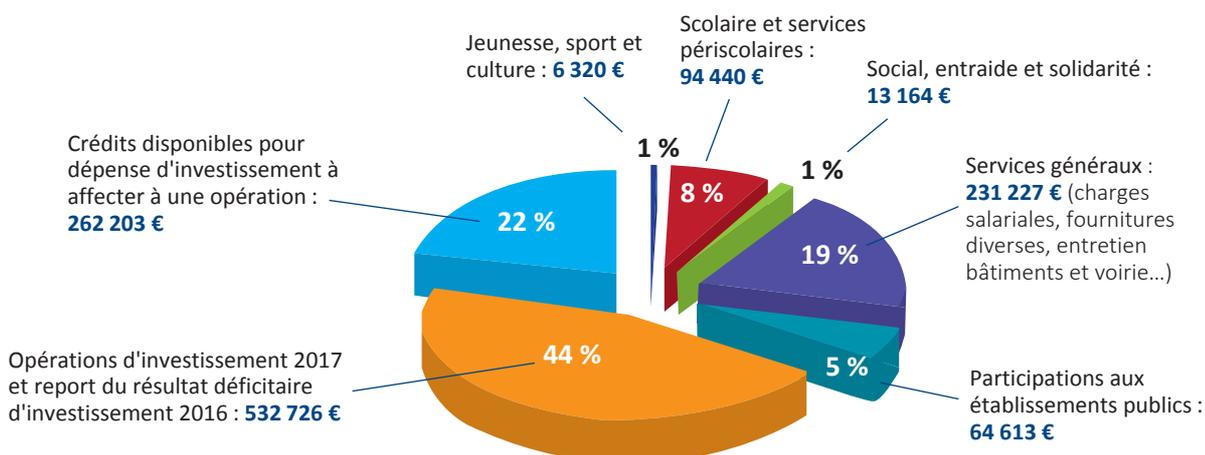
Les finances

Les prévisions budgétaires 2017

RECETTES



DÉPENSES



🔍 **LES FINANCES**

Compte administratif 2017

Réalisation des dépenses et recettes au 31 décembre 2017 - hors écritures de régularisation / journées complémentaires janvier 2018.

Section fonctionnement

Libellé des dépenses	Montant	Libellé des recettes	Montant
Charges à caractère général (fournitures diverses, entretien...)	93 405,54	Excédent fonctionnement reporté (résultat) 2016	223 773,41
Charges de personnel	87 646,23	Produits des services du domaine et ventes diverses	7 512,02
Atténuation produits (FPIC Fonds Péréquation des ressources)	23 579,00	Autres produits de gestion courante (locations diverses)	10 771,56
Autres charges (subventions et participations associations, syndicats...)	154 610,17	Impôts & taxes: habitation, foncier, compensations...	487 176,69
Charges exceptionnelles (indemnisation, secours...)		Dotations et participations de l'Etat	76 069,32
Opération d'ordre (amortissement antérieur régularisation cts)	0,02	Produits exceptionnels (remboursement sinistre)	2 998,84
TOTAL dépenses fonctionnement réalisées	359 240,96	TOTAL recettes fonctionnement réalisées	808 301,84
(1) Résultat excédentaire / section fonctionnement	449 060,88		

Section investissement

Libellé des dépenses	Montant	Libellé des recettes	Montant
Opérations d'équipement (études, travaux, achats...)	202 172,06	Subvention d'investissement (sécurisation traversée de Tramonet)	31 854,32
Opérations patrimoniales (intégration études suivies travaux)		Dotations (compensation TVA, taxe aménagement)	102 245,14
Reversement Taxe Aménagement à l'intercommunalité CCGV / autorisations d'urbanisme zone Val Guiers	7 848,27	Affectation en réserve d'une part de l'excédent de fonctionnement 2016 pour alimentation de la section	191 935,18
Report du résultat déficitaire 2016	67 177,18	Opérations patrimoniales	
		Opérations d'ordre (amortissement antérieur régularisation cts)	0,02
TOTAL dépenses d'investissement réalisées	277 197,51	TOTAL recettes d'investissement	326 034,66
(2) Résultat excédentaire / section d'investissement	48 837,15		

Hors crédits RAR Restes A Réaliser à reporter (dépenses et recettes engagées au 31/12/2017)

Détail des dépenses 2017 « équipement » - répartition par opération

Libellé des dépenses	Montant	Libellé des recettes	Montant
Sécurisation de la traversée des Chaudannes (honoraires étude préalable Avant Projet)	11 976,00	Atelier communal (aménagement des abords - enrobé - installation d'une cuve à fioul)	26 239,20
Sécurisation de la traversée du village de Tramonet (solde travaux et honoraires maîtrise d'œuvre)	77 879,22	Acquisitions diverses: matériel et outillage de voirie, guirlandes illuminations, lits picot	6 760,83
Création d'une piste le long du ruisseau au Pivet	6 000,00	Salle polyvalente: installation plan de travail inox et plonge	2 550,00
Eglise: remplacement de la ligne de commande du clocher	1 140,00	Urbanisme: honoraires bureaux d'études projet PLU et SGEP (Schéma des eaux pluviales)	34 705,26
Cimetière: nettoyage des concessions abandonnées reprises par la commune et création d'un ossuaire communal	13 648,80	Ancienne école de Tramonet: pose de volets roulants - travaux divers en extérieur: réfection de la cour, dalle préau et jeu de boules	21 272,75

Etat civil 2017

Naissance

Côme Serge TERRONI

Né le 8 août 2017 à Chambéry
Fils de Aurélie MICHEL
et de Vincent TERRONI



Ombeline BRET-VITTOZ

Née le 27 novembre 2017 à Chambéry
Fille de Séverine BEAUQUIS
et de Sylvain BRET-VITTOZ

Lilian Clément FONTAINE

Né le 30 novembre 2017 à Belley
Fils de Jonathan FONTAINE
et de Stessie PERMESEL



Parrainage civil

Wilhan FONTAINE

Fils de Aurélie FONTAINE
Le 22 mai 2017



Mariage

Alain Louis Michel GAVEND et de Marie-Noëlle MOREL

Le 5 mai 2017



Décès

Madeleine Marie Charlotte RENDU

Domiciliée Abbaye de La Rochette
Décédée le 26 janvier 2017

Claude Marcelle BOUTEILLE

Epouse de Jacques MARTIN
Domiciliée montée de Bachelin
Décédée le 9 mars 2017

Louise Henriette Joséphine VIAL

Veuve de Robert PIONCHON
Domiciliée allée du Pivet
Décédée le 5 septembre 2017

Mireille Marguerite Marie BIERGE

Domiciliée Abbaye de La Rochette
Décédée le 3 octobre 2017

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Les membres du CCAS ont préparé, tout au long de l'année, les rencontres auxquelles ils participent toujours avec joie car c'est pour eux l'occasion de retrouver leurs aînés autour d'un bon repas, une sortie découverte de notre région ou à domicile pour les plus anciens, lors de la remise des colis de Noël.

Le CCAS de Belmont-Tramonet rejoint par les membres de celui de Verel-de-Montbel organise également depuis quelques années l'arbre de Noël pour les enfants de nos deux villages.

Le CCAS c'est aussi l'action hebdomadaire de Corinne, Isabelle, Karine, Roger, Pascal, et bientôt Richard « nouvelle recrue 2018 » qui assurent avec bienveillance et chacun leur tour, l'accompagnement de nos mamies aux courses du mercredi ou jeudi. En fonction des sollicitations, le chauffeur dépose une passagère chez le coiffeur puis une autre aux petits commerces du centre-ville... Elles se retrouvent généralement à la grande surface où elles prennent le temps d'un petit moment détente, pour le café ou le thé.

Le repas annuel du dimanche 5 mars

72 personnes étaient présentes pour le repas convivial où le menu toujours bien copieux a été apprécié de tous, comme cet après-midi jalonné par des échanges chaleureux.



Repas CCAS.

Une journée à Lyon le samedi 9 septembre

Après un départ en car à 7h45 du chef-lieu, les 42 participants ont fait, en cours de route, la pause traditionnelle du petit-déjeuner. Dès l'arrivée à Lyon, direction la maison des Canuts située au cœur du quartier des Canuts, pour une petite visite commentée où le témoignage de la grande aventure de la soierie lyonnaise et les démonstrations de tissage et autres découvertes furent très appréciés. En fin de matinée, la faim approchant, c'est pour une croisière-déjeuner que nous avons embarqué pour un bon repas et une promenade sur la Saône à la découverte des monuments de la ville. Le temps n'était pas au beau fixe. Néanmoins, nous avons pu passer entre les grosses gouttes et profiter de cette journée très agréable qui s'est achevée à la salle polyvalente de Belmont-Tramonet pour le pique-nique du retour.



Métier à tisser.

L'arbre de Noël du dimanche 10 décembre

Plus de soixante enfants accompagnés de leurs parents étaient présents et ont pu découvrir cette année le spectacle « Meuh » de la compagnie régionale « Tiens toi droit ». Comique, tout public, marionnettiste et théâtralisé, ce spectacle à la fois drôle et sensible a dressé au rythme d'instruments originaux et de rencontres improbables l'importance de l'ouverture aux autres, tout en abordant les grandes thématiques de l'environnement.

Le Père Noël a ensuite distribué quelques friandises aux enfants et le goûter de Noël a clôturé ce bel après-midi.



Spectacle de l'arbre de Noël.

Cérémonies

Le 8 mai et le 11 novembre les Belmontois se sont rassemblés au monument aux morts, place « Beauregard » pour commémorer la fin de ces deux guerres 14-18 et 39-45 pour lesquelles nos anciens se sont battus pour un retour à la liberté et à la paix dans notre beau pays.



Cérémonie du 11 novembre 2017.

Déclarations d'urbanisme 2017

Permis de construire 2017

- ▣ **GAEC LES ACACIAS** : tunnel agricole de stockage / Tramonet
- ▣ **GUIBOURG-GONIN** : modificatif permis 2016 / toiture / ouvertures et création d'un escalier extérieur / Parc Résidentiel de Loisirs / allée du Guiers
- ▣ **BARTOLOMEÏ** : construction annexe maison individuelle / auvent non fermé / chemin du Barrage

Déclarations préalables de travaux 2017

- ▣ **GUILLAUD** : clôture et portail / Parc Résidentiel de Loisirs / allée du Guiers
- ▣ **GUIBOURG-GONIN** : abri bois non fermé / Parc Résidentiel de Loisirs / allée du Guiers
- ▣ **GUILLAUD** : abri de jardin / Parc Résidentiel de Loisirs / allée du Guiers
- ▣ **BERTHIER** : abri terrasse non fermé / boucle du Pressoir
- ▣ **QUILLON** : Piscine enterrée / impasse des Chaudannes
- ▣ **PIONCHON** : réfection des façades et bardage bois / maison d'habitation / allée du Pivot
- ▣ **ROY (WORLD ENERGY)** : installation de panneaux photovoltaïques
- ▣ **CUSANNO** : agrandissement d'ouvertures-fenêtres maison d'habitation / route du Village

Nos écoles

La rentrée scolaire de septembre dernier a permis de constater une légère augmentation des effectifs sur le regroupement scolaire. En effet, c'est un total de soixante-quatorze enfants qui fréquentent nos écoles, contre 68 pour la rentrée 2016. Il y a toujours deux classes sur l'école de Belmont-Tramonet où nos enseignantes doivent travailler avec trois niveaux puisque les CE2 ont été répartis pour équilibrer les effectifs.

Les effectifs de la rentrée 2017 et la répartition par classe sont les suivants :

▣ **Effectif total de l'école maternelle à Verel-de-Montbel :**

21 élèves dont 10 en petite section, 6 en moyenne section et 5 en grande section.

▣ **Effectif total de l'école élémentaire à Belmont-Tramonet :**

53 élèves dont 26 dans la classe de Madame JACQUET soit 13 CP, 9 CE1 et 4 CE2 et 27 dans celle de Madame VIAL soit 8 CE2, 7 CM1 et 12 CM2.



Classe de l'école maternelle de Verel-de-Montbel 2017/2018.



Classe de Mme Jacquet, CP à CE2 (2017/2018) à Belmont-Tramonet



Classe de Mme Vial, CE2 à CM2 (2017/2018) à Belmont-Tramonet.

L'école de Verel-de-Montel accueille donc 21 enfants. Madame Adeline KELLER, sa directrice, est assistée de Laurence CAILLET, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) qui est présente au sein de l'établissement depuis de nombreuses années et apporte son aide précieuse et professionnelle pendant les heures

de classe mais aussi dans l'accompagnement aux services périscolaires cantine et garderie. Alisson CUSANNO entame sa deuxième et dernière année d'apprentissage pour l'obtention de son CAP petite enfance. Elle est présente en moyenne une semaine sur deux pendant le temps scolaire et complète sa formation au lycée LPA La Martellière de

🔍 NOS ÉCOLES



Atelier culinaire.

Voiron. Pour parfaire sa formation, elle est également mise à disposition aux structures d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et Multi-Accueil petite enfance, pendant les vacances scolaires. Alisson devrait également participer courant mars 2018 à un stage de mobilité en Finlande. Celui-ci est organisé par son lycée afin de permettre aux étudiants d'enrichir leur expérience en découvrant une organisation différente. Le SIVU Scolaire de Montbel prend en charge la rémunération des deux années d'apprentissage d'Alisson.

Pour démarrer cette nouvelle année, les enfants de l'école maternelle ont goûté aux joies d'ateliers culinaires. La neige de ce mois de décembre leur a permis de réaliser un bonhomme de neige.

Bonhomme de neige, décembre 2017.



Les aides pour nos écoliers et pour nos enseignantes

- ▣ Le contrat d'Anne MARTIN-BONZOM, Emploi de Vie Scolaire pour quelques heures sur nos deux écoles du RPI, est arrivé à son terme au mois de juin 2017. Il n'a pas été renouvelé et en conséquence, depuis la rentrée scolaire 2017/2018, les enseignantes ne sont plus aidées dans leurs travaux administratifs ou assistées dans l'encadrement des enfants.
- ▣ Monsieur CHARNAY, Maître spécialisé du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté), continue ses interventions hebdomadaires, les lundis et vendredis matins pour un total de 2 h 30, auprès de quelques enfants de la classe de Madame JACQUET.
- ▣ Les Aides de Vie Scolaire Mesdames TILOUCHE et AMY interviennent respectivement pour 24 heures à l'école maternelle et 20 heures à l'école élémentaire.
- ▣ Patricia GRAS, agent des services périscolaires et bénévole de la Bibliothèque, est parfois épaulée par des parents bénévoles pour la bibliothèque scolaire du mercredi matin. Une série de livres, renouvelée en cours d'année, est également prêtée à l'école maternelle pour que les plus petits puissent bénéficier des nombreux ouvrages existants sur la bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs ».

Les actions pédagogiques

- ▣ Le jeudi 9 novembre 2017 s'est déroulé à Saint-Genix-sur-Guiers le cross inter-écoles.
- ▣ Le 20 octobre 2017, les enfants ont assisté à un spectacle « Le petit poilu illustré » proposé dans le cadre de la commémoration de la première guerre mondiale en partenariat avec le musée radio Galetti.
- ▣ Le cycle piscine débutera après les vacances de Noël, pour toutes les classes de l'école élémentaire pendant six séances qui seront réalisées à La Tour-du-Pin.
- ▣ En partenariat avec le SMAPS (Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard) les enfants de l'école de Belmont-Tramonet bénéficieront de dix séances avec l'association Alchimie pour mettre en place un projet artistique. Les enseignantes des deux écoles souhaitent compléter cet apprentissage afin de réunir les trois classes par un projet commun autour de la danse.
- ▣ Une semaine hygiène et santé réunira tous les élèves du regroupement en fin d'année scolaire. Les classes des deux écoles se réuniront plusieurs matinées et les élèves de la maternelle viendront à Belmont-Tramonet. Ces matinées seront consacrées à la transition des petits de la grande section maternelle au cours préparatoire, à des ateliers sports, à des ateliers sur l'hygiène avec l'intervention de l'infirmière scolaire et à un petit-déjeuner équilibré partagé.

Les APC (Aides Pédagogiques Complémentaires)

Elles ne sont pas nécessaires sur l'école de Verel-de-Montbel et sont donc mises en place uniquement sur l'école de Belmont-Tramonet. Madame KELLER intervient pour le cycle 1 les mercredis et jeudis matins de 11h45 à 12h15, tout comme Madame VIAL pour le cycle 3. Pour le cycle 2, Madame JACQUET les organise les mercredis de 8 h à 8h30.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Ils ont été maintenus dans les mêmes conditions pour cette rentrée scolaire 2017/2018. Ils sont organisés par la Communauté de Communes Val Guiers, le jeudi après-midi

pour notre regroupement scolaire. Des animateurs compétents proposent des activités renouvelées sur chaque période d'environ sept semaines.

Ainsi pour la première période, jusqu'aux vacances de Toussaint :

- ▣ Jeux collectifs pour les petits de la maternelle.
- ▣ Pour les grands: archéologie avec Jean-Jacques et le tour du monde et la découverte des continents avec Patricia.

Pour la seconde période, jusqu'aux vacances de Noël :

- ▣ Poterie pour l'école maternelle.

TAP : atelier poterie école maternelle.



TAP : atelier cordes musique école élémentaire.

- ▣ Pour l'école élémentaire: arts créatifs et initiation à l'anglais avec Charlotte, atelier cordes avec Julien et Espace détente avec Patricia.

Les rythmes scolaires

Suite à l'annonce du nouveau gouvernement précisant le choix possible pour les communes de maintenir ou non l'organisation des nouveaux rythmes scolaires, mis en place il y a 3 ans, la CCGV n'a pas souhaité revenir en arrière sur les dispositions déjà bien avancées pour cette rentrée 2017/2018. Elle étudie une nouvelle organisation pour la rentrée prochaine et a décidé de solliciter toutes les personnes concernées dont les familles des enfants scolarisés. Par le biais d'un questionnaire et du bilan qui en découle, les familles de notre regroupement des écoles de Belmont-Tramonet et Verel-de-Montbel sont majoritairement favorables (3/4 des réponses) au retour à la semaine de 4 jours.

Quant aux enseignantes, elles apprécient l'organisation actuelle estimant que les cinq matinées sont plus efficaces sur le plan pédagogique.

Les résultats de cette concertation ont été transmis à la Communauté de Communes qui devrait statuer dans les semaines à venir et prévoir ainsi l'organisation pour la rentrée 2018/2019.

Le Syndicat Scolaire de Montbel

Le Syndicat a fait pour cette année 2017 de nouveaux investissements pour les deux écoles.

A la demande des enseignantes sur Belmont-Tramonet :

- ▣ des nouveaux manuels de français pour les élèves des cours élémentaire et moyen ;
- ▣ du mobilier complémentaire (bureaux et chaises individuels) pour les classes de Mesdames VIAL, directrice et JACQUET et un tableau blanc pour cette dernière. Les anciens bureaux d'écoliers en bois ont été donnés à l'entraide humanitaire ;
- ▣ un panneau d'affichage a été mis en place au parking des écoles pour faciliter l'information. Il a été installé vers le portail d'accès à la grande cour.

A la demande de Madame la directrice d'école de Verel-de-Montbel :

- ▣ un nouveau mobilier de direction (bureau, siège) ;
- ▣ un poste informatique.

Le Syndicat a également programmé au cours des vacances de la Toussaint la réfection-isolation de toutes les fenêtres de l'école maternelle pour une dépense s'élevant à 18 415,00 Euro HT, subventionnée à hauteur de 5 051,00 Euro par le Département dans le cadre du FDEC (Fonds Départemental d'Équipement des Collectivités).

COMPTE de RÉSULTAT 2017 – réalisations des dépenses et recettes TTC

(hors régularisations possibles sur les journées complémentaires de janvier 2018)

	Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Cantine	Bibliothèque	Frais de gestion
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Entretien bâtiments, terrains et matériels, frais d'assurances, communications, énergies... fournitures scolaires, repas, petit équipement...	14 194	8 354	24 520	1 749	2 248
Charge de personnel	29 000	17 800	21 000		
Remboursement d'emprunt	8 196	22 160			
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					
Acquisitions de matériel et mobilier, livres Travaux (réfection des fenêtres)	2 225 22 098	5 367		1 076	
Total des dépenses	75 713	53 681	45 520	2 825	2 248
RECETTES					
L'équilibre dépenses / recettes avec le report des résultats excédentaires N-1					
Subvention du département – acquisition de livres Bibliothèque (celle des travaux de l'école maternelle sera versée sur l'exercice 2018)				816	
Participation des communes	116 571		23 515	1 600	2 700
Participation des familles			21 740	210	
Total des recettes	116 571		45 255	2 626	2 700

Il est à noter que certaines dépenses sont réalisées directement sur les budgets des communes de Belmont-Tramonet et Verel-de-Montbel, comme celles d'électricité, d'eau et d'assainissement pour le bâtiment mairie-école pour l'école élémentaire, le salaire pour la gestion administrative, celui de l'entretien des locaux pour l'école maternelle... Un réajustement est réalisé à chaque exercice budgétaire et, en fonction des effectifs et autres éléments de calcul de répartition, un reversement est effectué par la commune débitrice.

Le Syndicat Scolaire de Montbel gère au quotidien toute l'équipe d'encadrement des enfants des services périscolaires, soit pour le compte de la Communauté de Communes Val Guiers qui a intégré en 2013 la compétence petite enfance - jeunesse (la garderie et les TAP pour ce qui concerne nos écoles), soit directement pour la cantine scolaire qui reste de sa compétence. Un grand merci à Laurence CAILLET, Isabelle BERTRAND, Patricia GRAS, Karine BOURDIS et Alisson CUSANNO, sans oublier Isabelle DESMONCEAUX pour la gestion administrative et Quentin VANET, agent technique communal qui intervient régulièrement pour des travaux sur nos écoles et assiste régulièrement nos agents périscolaires pour diverses tâches.

La garderie périscolaire

Dès 7h30, à la pause méridienne jusqu'à 12h15 puis à la sortie du repas cantine jusqu'à la reprise des enseignantes et en fin d'après-midi, jusqu'à 18h15, nos agents accueillent de nombreux enfants.

Ils sont présents sur la structure, en moyenne :

- entre 16 et 20 le matin ;
- entre 5 et 8 le midi (hors cantine) ;
- entre 40 et 45 pour la garderie des enfants mangeant en cantine ;
- une vingtaine le soir.

Pour une meilleure gestion, il est souhaitable de respecter le délai pour la réservation et privilégier la nouvelle procédure permettant aux familles d'accéder au **portail famille en ligne pour les réservations** voire les annulations, au plus tard le jeudi 17 heures de la semaine précédente pour la semaine suivante, comme pour la cantine.

Toutefois le cas d'urgence est accepté. Il est possible pour la famille de joindre le service et/ou de contacter l'enseignante pour préciser le besoin de dernière minute notamment pour la garderie du soir. Il n'est pas utile d'appeler pour le matin, les enfants sont accueillis dans la mesure où le choix du forfait garderie est général.

Le Syndicat met à disposition son personnel auprès de la Communauté de Communes qui gère ce service.



Le restaurant scolaire

Grâce à la compétence et au dévouement des agents, de nombreux enfants, en moyenne 45, profitent de la pause de midi pour déjeuner ensemble.

Il est indispensable que les règles de vie en commun soient respectées :

- ▣ Respect des adultes et des autres enfants.
- ▣ Respect de la nourriture servie.
- ▣ Respect du matériel...

Un guide de bonne conduite est signé par les parents et enfants inscrits. Des avertissements y sont consignés et des alertes sont réalisées auprès des parents dès qu'ils deviennent trop importants. Une exclusion temporaire ou définitive peut-être décidée en cas de non amélioration du comportement de l'enfant.

Au cours du dernier trimestre de l'année scolaire 2016/2017 une visite du CHSCT (Commission d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale a été réalisée sur la structure.

Le groupe de visite est intervenu sur toute la durée quotidienne de fonctionnement, de la mise en place du restaurant, au temps repas et pour finir de l'entretien des locaux. Cette décision de visite est le résultat d'un tirage au sort par la commission. Cette journée fut l'occasion de discussions avec les agents et responsables du Syndicat puis d'une étude du fonctionnement du service. Le rapport final de la commission est favorable au Syndicat qui met tout en œuvre pour que ses salariés travaillent dans les meilleures conditions. Quelques petits conseils et notamment pour les gestes et postures ont été donnés sur site et repris au rapport.

Le préventionniste du CHSCT a proposé une aide à l'élaboration du document unique des risques professionnels. Le Syndicat a accepté l'offre subventionnée pour la réalisation de ce document obligatoire qui est en cours de réalisation. Les structures d'accueil et missions des agents sont donc à l'étude pour une détection des risques particuliers et pour des propositions d'actions si elles s'avéraient nécessaires (formations des agents, acquisitions d'équipements de protection...).

La bibliothèque intercommunale « Montbel auteurs »

Tous les mercredis après-midi et samedis matins, Arlette, Dominique, Laurence, Marie-Jeanne et Patricia vous accueillent chacune leur tour lors des permanences d'ouverture au public.

Elles organisent la gestion mensuelle de votre bibliothèque et préparent les échanges d'ouvrages avec le Savoie-Biblio.

Le stock mis à disposition est renouvelé et tient compte de vos souhaits et de vos goûts de lecture.

Tous les trimestres, à l'aide du financement alloué par les communes de Belmont-Tramonet et Verel-de-Montbel, elles réalisent des achats de livres récents et avec les subventions du Département, allouées ponctuellement

pour des fonds thématiques, elles renouvellent les ouvrages pour enfant, les livres à gros caractères...

Elles créent également l'animation de votre bibliothèque et vous avez pu découvrir, en cette fin d'année 2017, une exposition de petites sculptures inspirées par les œuvres littéraires et créées par une artiste locale, Bénédicte Schuller.

Les enfants, comme chaque année, ont participé à l'heure du conte le mercredi 20 décembre 2017 et au petit goûter de fin de séance.

Merci à tous, au personnel du Syndicat, à l'équipe bénévole de la bibliothèque, aux enseignantes, enfants et parents et aux membres élus du Syndicat scolaire.

Je vous souhaite une très belle année 2018.

Arlette, Dominique, Laurence, Marie-Jeanne, et Patricia vous lancent un appel et nous nous joignons à celui-ci.

« Nous serions très heureuses de vous accueillir au sein de notre équipe ou parmi nos abonnés. Nous aimons les livres et nous espérons pouvoir échanger avec vous sur les diverses lectures appréciées. Il nous serait très agréable aussi de pouvoir compter sur quelques personnes supplémentaires pour une petite participation à l'organisation de la bibliothèque; pour tenir permanence de temps en temps et pour nous aider à sélectionner les ouvrages susceptibles de plaire au plus grand nombre de lecteurs abonnés.

N'hésitez pas, rejoignez-nous pour participer à la vie de votre bibliothèque, pour passer d'agréables moments et apporter aux lecteurs abonnés et futurs abonnés les ouvrages attendus, vos appréciations, vos conseils...

Nous vous attendons très nombreux pour cette nouvelle année. »

DANIÈLE VALLIN, PRÉSIDENTE DU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE MONTBEL

➤ **NOS ENFANTS**

Le mot de La Communauté
de Communes Val Guiers

Le transport scolaire

Le transport scolaire est géré par la Communauté de Communes Val Guiers en lien avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. En effet depuis le 1^{er} septembre 2017, les transports scolaires sont devenus une compétence régionale et ne dépendent donc plus du Conseil Départemental.

Quelques chiffres en 2016/2017...

- ▣ Coût annuel des transports : 1 218 905 € HT dont 988 340 € de subvention reçue du Département, 98 915 € provenant des familles et 131 650 € restant à charge de la CC Val Guiers.
- ▣ 950 élèves transportés au total des classes de maternelle au lycée, sur le territoire des 13 communes de la CC Val Guiers.
- ▣ 26 circuits de car.

Sur la commune de Belmont-Tramonet...

- ▣ 62 élèves transportés.
- ▣ 7 circuits de car desservant les écoles, collèges et lycée de secteur.
- ▣ 10 points d'arrêts de car.

Rentrée 2017/2018

Depuis la rentrée de septembre 2017, l'organisation du transport pour les écoles du regroupement pédagogique a été modifiée à la pause méridienne le jeudi, jour des TAP, avec la mise en place d'une navette aller/retour reliant uniquement l'école de Verel-de-Montbel à la cantine de Belmont-Tramonet (suppression des retours à domicile).

Rentrée 2018/2019

Dans le cas d'un retour à la semaine d'école sur 4 jours, les transports scolaires s'adapteront en conséquence.

Comme chaque année, la période d'inscription aux transports scolaires débutera mi-avril jusqu'au 15 juin 2018 sur le site internet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les tarifs resteront inchangés.

Pour tous renseignements,
contacter la CC Val Guiers
au 04 76 37 36 45 ou
www.ccvallguiers.fr

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Club aînés ruraux « Beau Regard »

Une année de plus s'achève avec de bons souvenirs de partage et la joie d'être ensemble.

Le thé dansant de janvier animé par Valérie Neyret et son orchestre s'est déroulé dans une ambiance dynamique : danses, rires et amitié !

Le 8 février : assemblée générale

Elle a permis de faire le point sur les activités de l'année écoulée et de mettre en place le programme de l'année à venir. Le nombre d'adhérents se maintient. Après une matinée studieuse, une choucroute a été servie aux adhérents présents. L'après-midi s'est poursuivi avec une vidéo sur « la grotte de l'ours » en Chartreuse présentée par Jean Lutrin que nous remercions vivement.

Le 26 mars : sortie spectacle à Yenne

Une pièce de théâtre en 3 actes « Valentin et les deux voleurs » a été présentée par la compagnie du Réverbère. Ce fut un excellent moment pour une quinzaine de personnes car la pièce a engendré l'hilarité générale !

Le 2 mai : restaurant « Beau Rivage » à Aiguebelette

Les participants ont tous été satisfaits du repas servi et de la magnifique vue sur le lac, cela dans la convivialité et la bonne humeur.

Le 14 juin : sortie pique-nique au Lac de Romagnieu

26 adhérents ont participé à cette journée qui fut belle et ensoleillée. Le repas partagé a été très apprécié par les participants qui ont pu échanger, rire, jouer à la pétanque ou encore se promener autour du Lac. L'ambiance était au rendez-vous !

Le dimanche 2 juillet : Festival International de musiques militaires à la Halle Olympique d'Albertville

25 personnes ont profité d'un bel après-midi plein d'émotions et de magie avec trois heures de grand spectacle musical et scénique (300 musiciens) cinq pays représentés (Italie, Ukraine, Pologne, Russie et Turquie) puis retour en direction d'Aiton où un repas nous a été servi à « La Taverne de l'Arc ». Tous sont revenus enchantés de cette journée.



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Le 26 août : concours de pétanque au Gué d'Avaux

De nombreux joueurs ont participé. La journée s'est terminée par une soirée familiale autour d'un barbecue (grillades, saucisses, frites) avec les adhérents et les amis.

Le 14 octobre : repas de l'amitié concocté par Meunier traiteur

64 convives étaient présents dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Nous regrettons l'absence de quelques personnes malades. L'après-midi s'est terminé en chansons.



26 août, les finalistes du concours de pétanque.



14 octobre, repas de l'amitié.

Téléthon

Un don de 120 €uros a été fait à l'AFM Téléthon.

Le 13 décembre : goûter de Noël

Offert par le club suivi d'une projection de film sur les activités de l'année écoulée.

Autres activités hebdomadaires inter-club

Depuis le mois d'octobre, l'**activité « informatique »** interclubs (Avressieux – Belmont Tramonet – Saint-Genix-sur-Guiers) a repris au rythme d'une séance tous les quinze jours à la salle « Porte de Savoie » de Saint-Genix-sur-Guiers, salle qui est parfaitement équipée pour l'activité (écran de projection, Internet...). Les réunions ont lieu les lundis de 17 h à 19 h dans une ambiance conviviale et constructive. Ces rencontres constituent l'occasion de découvrir ou parfaire l'utilisation des ordinateurs, tablettes ou téléphones portables et de s'initier à l'utilisation de logiciels tels le traitement de texte, la photo et autres...

L'activité reste en permanence ouverte à tous les membres des clubs, qu'ils soient débutants ou pas, qui souhaitent ponctuellement un service ou un conseil dans ces domaines.

Pour toute information complémentaire

s'adresser au responsable et animateur du groupe:
Jean-Pierre PERONNIER
Tél. : **06 13 50 60 94**

Les mercredis après-midi à la salle de Tramonet ou sur la place de l'église, l'activité pétanque, belote et jeux divers s'est poursuivie.

Les lundis après-midi de septembre à juin dans le cadre Inter Club ont été organisées des randonnées pour petits et grands marcheurs.

Dans le même contexte interclub certains membres du club participent les jeudis matin à Avressieux à des **séances de gymnastique douce (Qi Gong)**.

Ces rencontres festives permettent aux participants de se retrouver pour partager de bons moments et ainsi rompre l'isolement. Pour que ces animations perdurent venez nous rejoindre.

Nous vous souhaitons une bonne année 2018.

A toutes et à tous nos meilleurs vœux de santé et de paix pour cette nouvelle année.

Pour tout renseignement

Lucienne FRANÇOIS
Tél. : **04 76 37 03 25**



Pot de fin d'année scolaire juin 2017 du Sou des écoles avec la remise des calculatrices aux CM2 sortants par Madame Vallin, Présidente du Syndicat Scolaire.

Le Sou des écoles des communes du regroupement scolaire

Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements qui permettent de récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants. Ces fonds subventionnent une partie des projets proposés par les enseignants (activités sportives telles que la piscine, culturelles comme le cinéma ou les spectacles, ainsi que des sorties et du matériel scolaire pour toutes les classes).

C'est pour le bien-être de tous les élèves des deux écoles, Verel-de-Montbel et Belmont-Tramonet.

C'est pourquoi le Sou des écoles organise au cours de l'année différentes manifestations.

Ainsi nous nous retrouvons membres du bureau et bénévoles, et passons des moments extrêmement conviviaux que nous serions très heureux de partager avec vous.

La rentrée 2017 a été marquée par la formation d'un tout nouveau bureau composé d'une dizaine de membres bénévoles.

Motivée et animée par la volonté de créer du lien entre les parents d'élèves, cette nouvelle équipe espère bien vous proposer des événements sympas et conviviaux afin de récolter des fonds pour que nos enfants puissent enrichir leur année scolaire d'incroyables expériences.

Bien entendu, un coup de main de la part des parents d'élèves est toujours le bienvenu: n'hésitez pas à vous faire connaître!

Afin de mieux vous tenir informé, nous avons mis en place:

- ▣ une **page Facebook** intitulée Sou des écoles de Verel-de-Montbel et Belmont-Tramonet;
- ▣ une adresse email: **soudesecoles.vb@gmail.com**

Au programme pour 2018

- ▣ Carnaval et vente de brioches (à la mi-février – date restant à confirmer).
- ▣ Vente de diots (samedi 7 avril).
- ▣ Kermesse de l'école (samedi 23 juin).

Au plaisir de vous rencontrer à l'occasion de l'une de ces manifestations

L'ÉQUIPE DU SOU DES ÉCOLES

Projet commun aux **deux écoles du RPI**, les enfants de toutes les classes de la maternelle à l'élémentaire ont, grâce aux actions et bénéfices récoltés par le Sou des écoles, pu se rendre à **Margéraz, dans le massif des Bauges, le vendredi 27 janvier 2017 pour une sortie à la neige sur le thème : à la conquête du Pôle Nord.**

La journée s'est articulée autour d'une randonnée en raquettes, d'une projection au planétarium et d'une balade en traîneau tiré par des chiens.

Sortie neige de janvier 2017 à Margéraz.



Village en Fête

Village en Fête a essayé cette année encore d'apporter un peu de d'animation et de bonne humeur dans notre village en organisant diverses manifestations.



Carnaval.

- ▣ Nous avons commencé l'année avec le **carnaval** pour les enfants de la commune et plus largement pour ceux des écoles maternelles, primaires et élémentaires le mercredi 1^{er} mars. Beaucoup d'enfants superbement déguisés sont venus défiler dans la salle des fêtes. Un goûter partagé a terminé cette belle après-midi. Une fois encore, Monsieur Carnaval n'a pas pu être brûlé à cause de la pluie.
- ▣ Le samedi 1^{er} avril, une **belle soirée costumée** a rassemblé les Belmontois et quelques villageois voisins. Après un bon repas, Lorenzolo, l'animateur nous a attiré sur la piste de danse !

Soirée costumée.



Fête de l'été.

- ▣ Dimanche 30 juillet, **le repas de l'été** a permis de réunir 150 personnes à la salle des fêtes pour manger le cochon à la broche fort apprécié !
- ▣ Pour la troisième année, plusieurs producteurs locaux sont venus vendre leurs produits à la salle des fêtes à l'occasion de la **Journée des Saveurs** et Village en Fête avait concocté un repas diots frites fait maison. Plusieurs tombolas dans la journée ont permis de gagner des lots offerts par les producteurs.
- ▣ Notre association a terminé l'année en vous proposant une soirée « **soupe paysanne aux choux** » pour l'**AFM TÉLÉTHON**.



VILLAGE EN FÊTE



Toutes les manifestations ont été équilibrées financièrement et le positif contribue à l'équipement du matériel collectif. Continuons sur cette lancée pour animer, faire sortir, sourire, amuser le village ! Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre venez à notre prochaine assemblée générale (l'invitation sera dans votre boîte aux lettres). Village en Fête, est une association qui a pour but d'animer la commune. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, plus nous serons et plus nous pourrons

organiser de nouvelles animations. Pour l'instant, nous sommes un petit groupe et, lorsqu'il manque un membre, nous devons faire appel à nos enfants, conjoint... Nous sommes peu nombreux mais notre objectif commun est de nous rassembler et de vous rassembler dans la bonne humeur ! Merci d'avance pour votre écoute, pour votre participation lors de nos manifestations. Toute l'équipe de Village en Fête vous souhaite à tous une très belle année 2018.

Téléthon 2017 avec Village en Fête

Cette année à l'occasion du Téléthon, notre village a su une fois de plus montrer sa générosité et sa solidarité. Comme les années précédentes, Village en Fête s'est occupé de l'organisation de cette soirée et nous en profitons pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont associées à nous pour la réussite de cette manifestation. La recette totale remise à l'AFM Téléthon s'élève à 1512,46 euros. Cette année, ce ne sont pas des pizzas que nous avons proposées. Nous avons choisi une nouvelle formule avec une soupe campagnarde aux choux, agrémentée de diots et de lardons, et accompagnée de fromage ainsi que d'une magnifique part de tarte. Tout cela a bien sûr, été confectionné par les bénévoles de l'association. Ce n'est pas sans regret que nous avons abandonné les pizzas, mais bien parce que cela devenait trop difficile pour l'équipe des fidèles bénévoles, d'assurer cette importante charge de travail. Ce repas solidaire a été très apprécié et même si le montant remis à l'AFM est inférieur aux années précédentes, nous sommes persuadés que cette nouvelle formule va monter en puissance rapidement dans les prochaines années. Il est toujours important pour nous de participer à ce genre d'action. C'est aussi un des buts que s'est fixée notre association. Nous avons tous pris connaissance par les médias, des avancées de la recherche médicale et nous pouvons être fiers d'y avoir contribué au fil des ans. Nous vous remercions encore pour votre générosité, en espérant rassembler encore plus de bonnes volontés l'année prochaine.

Scrapbooking à Belmont

Le scrapbooking SBT est revenu en force cette année à Belmont-Tramonet !

Mag et Pat sont ravies d'accueillir pas moins de douze adhérentes ! Deux cours sont disponibles, les **mercredis après-midi** (à domicile) et les **jeudis soir**, au local associatif à l'ancienne école de Tramonet, avec souvent une gourmandise et un café pour la convivialité ! Découverte des nouvelles techniques, l'art de scrap est immense et nous offre de nombreuses possibilités de création : création de carnets de voyages, de cartes, d'albums et de pages...

Abonnement à l'année ou forfait de six cours possible.



Merci du coup de pouce de la mairie pour notre développement. SBT vous souhaite une belle année 2018

MAG ET PAT



Idées et Créations

Un atelier « terre et peinture » depuis 2003...

« C'est un espace hors du temps pour prendre soin de soi, pour tisser des liens chaleureux, échanger des relations simples et vraies, découvrir nos trésors cachés, affirmer notre sensibilité et aiguïser notre regard, un lieu de vie, un état d'esprit... respect, écoute, rigueur et humour. »

2017 : 37 adhérents, des départs pour faire une place aux nouveaux inscrits dans la mesure de nos possibilités d'accueil et d'encadrement.

- le 10 mars 2017 : assemblée générale au local de Tramonet à 19h30;
- le 17 juin : initiation au Raku chez Anne Marie (participation de 10 adhérentes);
- le 7 et 8 octobre stage de terre avec Viviane Ambre sculptrice et peintre de l'Isère (7 participations);
- le 25 novembre 2017 : journée Terre, thème libre (5 participantes).

Des Témoignages, mieux que de longs discours :

Evelyne « Une association qui dispense le savoir, l'apprentissage, la création, dans la joie et la bonne humeur. Des adhérents doués, d'autres moins inspirés, qui ont le plaisir de se retrouver pour partager et s'entraider. »

Françoise « Un joli coin où l'art nous accompagne, nous occupe les mains et nous vide la tête. »

Eliane « Le mardi après-midi attendu avec impatience, dans une ambiance chaleureuse, pour créer en toute humilité avec les mains et le cœur. »

Catherine, Marie Chantal « Se vider la tête pour que nos mains se remplissent de créativité, en respectant le rythme de chacune. »

Nos remerciements vont à celles et ceux qui permettent à l'AIC de fonctionner toute l'année.

Nos meilleurs vœux pour 2018 et que cette nouvelle année soit bienveillante et souriante malgré les difficultés quotidiennes.

Si vous souhaitez nous rejoindre, appelez le **04 76 37 02 64**

LA PRÉSIDENTE
ANNE-MARIE TRAISNEL



Groupe choral « Si l'on chantait »

Voici encore une année musicale qui s'achève ! C'est toujours avec beaucoup d'assiduité que nos répétitions ont lieu le mardi soir de 20 h 15 à 22 h à Avressieux, sous la houlette de Yves musicien et Véronique chef de chorale.

Nous avons eu le plaisir de chanter durant ces quelques concerts en 2017 :

- ▣ **Le 4 février** : notre groupe a présenté des chants de notre répertoire aux résidents du Centre d'adultes handicapés physiques Jean Jannin à Les Abrets. Ce fut un beau moment partagé avec les résidents qui ont également chanté avec nous avec beaucoup d'enthousiasme et de joie, et le personnel de l'établissement.
- ▣ **Le 7 avril** : un concert a eu lieu en l'église du Viviers-du-Lac au profit de l'association Retina (association qui finance la recherche médicale en ophtalmologie et soutient les personnes déficientes visuelles) Cette soirée a été faite avec le concours de deux autres chorales.
- ▣ **Le 15 avril** : à la salle polyvalente de Pont-de-Beauvoisin Isère, notre groupe choral sollicité par l'association « Temps fort, temps libre » a présenté les chants de son répertoire pour « Lilou handicapée ». Le bénéfice de cette soirée a été reversé à sa famille afin de l'aider à financer une rééducation très onéreuse suivie en Espagne.
- ▣ **Le 10 décembre** : un concert a eu lieu en l'église d'Aoste au profit de l'association Verticale (aide à la recherche sur les traumatismes de la moelle épinière). La chorale « Les Grillons » de Saint-Pierre-d'Alvey a également fait découvrir au public des chants de son répertoire dans une église bien remplie.



D'autres activités durant l'année 2017 :

- ▣ Une vente de pâtisseries au profit du groupe vocal le dimanche 23 juillet sur la place de l'église d'Avressieux.
- ▣ Quelques choristes ont participé à un week-end chantant à Montalieu (Isère) en mars 2017 pour apprendre avec d'autres chorales de nouveaux chants et acquérir une bonne formation vocale. Ce fut un bon moment de convivialité.

Venez nous rejoindre le mardi soir à la salle polyvalente d'Avressieux de 20h 15 à 22 h pour les répétitions. Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège : une bonne oreille, un bon filet de voix et une grosse envie de chanter sont suffisants !

Le groupe vocal vous souhaite une bonne année 2018 dans vos familles.

Contact :
au 04 76 32 84 90
(Lucette)
www.silonchantait.com

Nouvelles de la vie paroissiale

Depuis maintenant quelques années, la vie paroissiale se fait à l'Espace Notre Dame à Pont-de-Beauvoisin et les célébrations dans les quatre grandes églises de la nouvelle paroisse Saint-Benoît-du-Guiers.

Notre prêtre, le père Urbain fait de son mieux pour la faire vivre avec enthousiasme et nous le remercions beaucoup pour les deux années de sa présence et de son travail parmi les chrétiens et autres habitants des communes dont il a la charge pastorale.

Notre petite église de Belmont est donc sous utilisée malgré le charme que lui confère sa nouvelle mise en valeur. Une ou deux célébrations annuelles, un jour de semaine, une ou deux sépultures, et le Chemin de Croix du Vendredi Saint. L'avenir nous ne le connaissons pas...

FRANÇOIS DAMIAN

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP)



Notre Syndicat fête ses 65 ans. Aux neuf communes fondatrices sont venues s'amalgamer, depuis 2003, dix-huit autres communes. Ces dernières ont compris toute l'importance d'une gestion intercommunale de la ressource en eau et du professionnalisme d'un service dédié.

Syndicat des Eaux du Thiers

601 route du Sougey
73610 Saint-Alban-de-Montbel
Tél.: 04 79 36 02 18 - Fax: 04 79 44 13 70
syndicat.eau.thiers@wanadoo.fr

En 2017, comme chaque année, nous avons poursuivi nos investissements: création d'environ un km de réseau de diamètre 300 entre La Bridoire et Domessin, pour prolonger la colonne vertébrale du Syndicat; achèvement du réservoir de la Plagne sur la commune d'Entremont-Le-Vieux, achèvement d'un petit réservoir à Corbel, création d'une liaison entre Belmont-Tramonet et Avressieux; mise en place d'un surpresseur à Saint-Béron. En parallèle, nous équipons progressivement, tous les réservoirs de distribution d'eau potable, de notre système de surveillance à distance, pour une veille de la production en continu. Outre les différents achats: véhicules, matériel nécessaire au bon fonctionnement de notre régie, nous avons poursuivi les opérations de protection de captages.

Et demain... la compétence eau potable passant obligatoirement des communes aux intercommunalités entre 2018 et 2020, quels changements pour notre Syndicat, pour les abonnés?

En Savoie, les changements, les regroupements de communes, bouleversent les services d'eau potable et d'assainissement. Sur notre secteur, nous avons la chance d'avoir pu anticiper ce mouvement, d'avoir absorbé progressivement les communes et leur réseau, pas sans mal, pas sans l'investissement des agents du Syndicat, mais aujourd'hui le service fonctionne avec une cohérence intercommunale forte. Notre présence sur trois Communautés de Communes, dont la totalité de Val Guiers, peut permettre à notre structure de se maintenir, mais conformément aux applications de la loi NOTRe, l'avenir du Syndicat est plus que jamais soumis aux choix des Communautés de Communes qui le composent...

Des changements peuvent encore intervenir... oui... mais le Syndicat, aujourd'hui, pourra relever les nouveaux défis ou si besoin transmettre son savoir-faire...

Pour vous, l'eau, soyez en sûr, sortira toujours des tuyaux en quantité et en qualité quoi il adienne... ensuite, il est question du prix de l'eau et de la qualité du service.

Le Comité Syndical a voté pour **une augmentation de 3 % pour 2018**, ce qui représente une plus-value de 5 € pour une facture de 120 m³ par an. Il faut comprendre que le prix de l'eau sur notre secteur est parmi les plus bas en Savoie, qu'il vaut mieux avoir une augmentation modérée mais constante plutôt qu'une augmentation brutale. Le réseau d'eau, après 65 ans d'existence, aura besoin de se renouveler, tout investissement aujourd'hui s'inscrit pour les besoins à venir. De plus, vous n'êtes pas sans savoir que les communes ont de moins en moins de dotations de l'Etat, les gestionnaires des réseaux d'eau et d'assainissement sont également touchés, les subventions qui leur sont versées pour leurs investissements vont diminuer à l'horizon 2019. La mutualisation des dépenses et la gestion au plus juste des investissements sont plus que jamais des enjeux forts que la structuration en Syndicat Intercommunal peut prendre en compte et gérer.

YVES BERTHIER
PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES EAUX DU THIERS

La préservation des boisements et autres zones humides de la vallée du Thiers



Le contrat de bassin Guiers-Aiguebelette par le SIAGA



Engagé fin 2012 pour une durée de 7 ans, il se traduit par un **programme d'actions visant à préserver et restaurer les milieux aquatiques et leurs zones humides associées**. Ces actions, soutenues financièrement par l'Agence de l'eau, la Région, les Départements de Savoie et d'Isère et les communes du bassin versant, sont portées par 45 maîtres d'ouvrage. En tant qu'animateur du contrat, le SIAGA assure la coordination des actions menées, en lien avec les collectivités, les financeurs et les porteurs de projets.

Ce contrat permet la construction de stations d'épuration, l'entretien des berges de cours d'eau, la lutte contre les espèces végétales invasives, etc. et **la gestion de milieux naturels remarquables !**

Une action du contrat: la préservation des boisements et autres zones humides de la vallée du Thiers

par le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels) de Savoie

La vallée du Thiers compte parmi les sites naturels les plus remarquables de l'Avant-pays savoyard, mais aussi du département. Il s'agit d'un ensemble de zones humides de 120 ha, couvert à plus de 50 % par des boisements humides, dont le bon état et le bon fonctionnement sont fondamentaux pour assurer un ensemble de services également essentiel pour le fonctionnement de notre société. De telles zones humides, en contrepartie d'une gestion et d'usages adaptés, peuvent en effet assurer des services de régulation (prévention des inondations, purification de l'eau et de l'air), mais aussi des services à caractère social (qualité paysagère du cadre de vie, élément d'attachement à un territoire, ressourcement physique et mental à travers des activités de pêche, chasse, promenade...).

Ce constat positionne le Conservatoire d'espaces naturels de la Savoie (CEN Savoie), institution agréée par les pou-

voirs publics pour ses qualités d'expert et d'animateur, comme porteur d'un projet de préservation à la hauteur de ces enjeux.

Assembleur de compétences et de moyens, le CEN Savoie conduit son action en partenariat étroit avec les communes de Belmont-Tramonet, Verel-de-Montbel, Domessin et La Bridoire qui, avec les propriétaires et usagers, comptent parmi les premiers acteurs concernés par ce projet.

Depuis 2016, le CEN a souhaité centrer ce projet sur les boisements humides; il a confié à la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes **une enquête auprès de plus de 100 propriétaires** sur une surface de 102 hectares en boisement naturel, de part et d'autre du cours d'eau. Grâce à l'adhésion d'un certain nombre de propriétaires à la démarche proposée, 13 hectares de boisements humides pourront être acquis en vue de leur conservation sur le long terme !

Sictom du Guiers



Contrôle d'accès en déchèterie en 2018

Afin d'améliorer l'accueil des usagers particuliers ou professionnels, le Sictom du Guiers mettra en place un nouveau système de contrôle d'accès sur les trois déchèteries de son territoire dans le courant de l'année 2018 : Domessin, Saint-Genix-sur-Guiers et Les Abrets.

Cette réflexion a été menée avec le Sictom de la région de Morestel et le Syndicat mixte nord Dauphiné (SMND). Il s'agit avant tout d'améliorer le fonctionnement des déchèteries et de rendre accessible les déchèteries de l'ensemble de ces syndicats à l'ensemble des habitants des territoires.

Le dispositif de contrôle d'accès va en effet permettre de :

- ▀ réguler le nombre de véhicules sur le quai et ainsi vous permettre de déposer vos déchets dans de bonnes conditions; cela participera à améliorer la fluidité de circulation sur le quai;
- ▀ rendre le gardien plus disponible pour vous conseiller lors de vos dépôts;
- ▀ améliorer le suivi des professionnels par une facturation automatique sans intervention des gardiens, au passage en déchèterie (et non aux volumes) pour les inciter à optimiser leurs dépôts;
- ▀ de supprimer les conflits liés à l'identification des usagers en entrée de déchèterie;

- ▀ d'ouvrir l'utilisation des déchèteries aux habitants des territoires limitrophes (Sictom de Morestel, SMND) et vice-versa.

Les déchèteries seront équipées d'une barrière à l'entrée de chacun des sites et d'une caméra de lecture des plaques minéralogiques des véhicules. Pour être reconnu et permettre la levée de la barrière, le véhicule devra être enregistré au préalable auprès du Sictom du Guiers. Les inscriptions seront ouvertes vers le mois d'avril 2018, sur le site internet du Sictom du Guiers ou par le renseignement d'un bulletin d'inscription qui sera disponible au sein de toutes les mairies et les déchèteries.

L'utilisation des déchèteries restera gratuite pour les particuliers et payant pour les professionnels. Pour ces derniers le tarif au passage n'a pas encore été déterminé.



Association d'aide à domicile en milieu rural

L'ADMR de Saint-Genix : SAAD (Service d'aide et d'accompagnement à domicile) est une association gérée par un conseil d'administration composé de 15 membres tous bénévoles, et reliée à une fédération départementale située à La Ravoire.



Notre mission est d'intervenir dans les difficultés de la vie quotidienne des patients (toilette habillage, mobilité, nutrition...) mais aussi aider ces personnes dans les actes de la vie domestique (travaux ménagers, courses, préparer un repas...). Nous gérons trois activités :

- ▣ Le service d'aide à domicile
- ▣ Le portage repas
- ▣ La téléassistance.

Les chiffres mentionnés ci-dessous sont ceux de 2016 nous aurons les chiffres de 2017 courant janvier 2018.

- ▣ 21 aides à domicile ont aidé une ou plusieurs fois par jour des bénéficiaires en respectant un planning qui est établi par deux assistantes techniques.
- ▣ Sur les 8 communes voisines de Saint-Genix **188 personnes** ont eu recours à nos services totalisant 20 000 heures de travail.
- ▣ Nous sommes en capacité de **livrer des repas** au domicile des personnes 6 jours sur 7, le repas du dimanche étant servi le samedi et les régimes pris en compte.
- ▣ 4 aides à domicile sont positionnées pour la conduite du véhicule réfrigéré.
- ▣ Les personnes ont le choix entre un plat complet (entrée, viande, légume, fromage, dessert et pain) au tarif de 10,15 euros ou bien un plat garni (viande + légume) : 6,65 euros.
- ▣ Nous avons servi 10598 repas.

Nous avons développé **la téléassistance** complètement utile voire indispensable dans la gamme des services d'aide à domicile. Une simple pression sur un médaillon ou un bracelet et une liaison est établie avec une opératrice qui alerte les voisins ou la famille recensés dans le dossier. Le coût est de 27 euros/mois et 38 euros à l'installation. Depuis deux ans nous avons installé 25 dispositifs.

Je remercie les habitants pour la confiance qu'ils nous accordent ainsi que la municipalité pour l'attribution de leur subvention.

Je souhaiterais, par le biais du journal municipal, dire aux habitants de Belmont-Tramonet que **nous sommes à la recherche de bénévoles**. En effet j'assure la fonction de la présidence depuis 2005 et je souhaiterais stopper cette responsabilité, l'âge avançant... Des yeux nouveaux seraient bienvenus ! N'hésitez pas à nous rejoindre...

Je souhaite à tous les résidents de Belmont-Tramonet de passer une bonne année 2018.

ANNE MARIE FRANÇOIS PRÉSIDENTE

N'hésitez pas à nous joindre pour de plus amples informations.

au **04 76 31 72 48**
ou **saintgenix@fede73.org**
95, chemins de la villa des Pins
73240 Saint-Genix-sur-Guiers

RESA : le goût de l'AUTRE

RESA c'est un groupe de bénévoles qui a compris depuis longtemps qu'en aidant les autres on s'aide aussi soi-même.

RESA c'est un petit maillon de cette chaîne qui essaie de rendre plus douce la dernière étape de la vie, aux côtés des proches que l'on appelle maintenant les aidants et des professionnels qui interviennent au domicile des personnes âgées. C'est dans cet état d'esprit qu'il y a un peu plus de 10 ans, un groupe d'anciens aidants a décidé de créer un réseau de visiteurs bénévoles, pour permettre aux aidants proches de prendre un peu de répit et proposer aux personnes âgées qui le souhaitent un « moment de compagnie ».

Pour faire cela au mieux, l'association propose des temps de formation et d'échanges très riches qui permettent au groupe de rester solidaire contre « vents et marées » !

Une session de formation initiale devrait avoir lieu début 2018 pour les nouvelles personnes intéressées.

RESA en chiffres en 2016-2017 :

- ▣ 105 personnes visitées depuis 2006 dont 27 en 2017.
- ▣ 30 Bénévoles formés.
- ▣ 64 adhérents.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements et venir nous rejoindre.



Association RESA
Maison de la Vie locale, place de la Résistance
73520 La Bridoire
Mail : resa.asso@yahoo.fr
Tél. : 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12
Site : www.asso-resa73.com

Permanences Centre polyvalent d'Actions Sociales

Pont-de-Beauvoisin
04 79 44 53 85

ORGANISMES	INTERVENANTS	PERMANENCES
Assistante sociale Conseil départemental de la Savoie : La Bridoire, Pont-de-Beauvoisin	Patricia PERRAUD	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85
Assistante sociale Conseil départemental de la Savoie : Saint-Béron, Domessin, Pont-de-Beauvoisin	Caroline MOUHAT	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85
Assistante sociale Conseil départemental de la Savoie : Belmont-Tramonet, Vérel-de-Montbel, Pont-de-Beauvoisin	Célia LOZANO	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85
PMI - Puéricultrice : Saint-Béron, Belmont-Tramonet, Vérel-de-Montbel	Béatrice RUFFIN-PHILIBERT	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons sur rendez-vous
PMI - Puéricultrice : La Bridoire, Domessin, Pont-de-Beauvoisin	Madame CARLET	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons sur rendez-vous
CARSAT - Service social	Charlotte BILLAUD	Sur rendez-vous en contactant le secrétariat au : 04 79 26 69 10
CPAM	Conseillères assurance maladie	Pont-de-Beauvoisin Lundi 9h - 12h sans rendez-vous Jeudi 9h - 12h sur rendez-vous 06 17 30 25 51
SOS FEMMES VIOLENCE	Permanencièrre	1 ^{er} et 3 ^e vendredis après-midi Rendez-vous 04 79 85 53 68
CARSAT RETRAITE	Plus de permanences	Contactez le 39 60
MSA	Plus de permanences	Contactez la MSA 106, rue Juiverie 73000 Chambéry 09 69 36 87 00
CAF DE LA SAVOIE	Plus de permanences	Sur rendez-vous à Chambéry 08 10 25 73 10
OPAC SAVOIE	Changement d'adresse : Les Sapins Bât E, rue des Moulins 73330 Pont-de- Beauvoisin	Dominique BURLET Lundi au vendredi de 8h à 9h 04 76 32 93 09

Office de Tourisme Pays
du Lac d'Aiguebelette
à Saint-Genix-sur-Guiers



Le Repaire Louis Mandrin fait peau neuve!

Après dix années d'existence et près de 47 000 visiteurs accueillis depuis sa création, Le Repaire Louis Mandrin (Saint-Genix-sur-Guiers) fermera ses portes au 1^{er} trimestre 2018 pour travaux. Fort de son succès, et certain que le site a encore de beaux jours devant lui, l'Office de Tourisme Pays du Lac d'Aiguebelette en lien étroit avec la Communauté de Communes Val Guiers et le SMAPS a décidé de garder la thématique de Louis Mandrin en apportant à la visite un côté encore plus immersif et participatif. C'est une visite encore plus interactive qui a été imaginée et qui attend le spectateur!

Les décors des anciennes salles seront repris et la fin du parcours modifiée pour répondre encore mieux à la demande actuelle des visiteurs. De nouvelles salles seront créées mais pour garder l'effet de surprise, Mandrin lui-même a décidé de ne pas vous en révéler plus pour le moment.

Pour permettre l'accès à un public plus large, la visite du Repaire Louis Mandrin pourra dorénavant se faire grâce à des audioguides proposant une traduction en anglais et en hollandais. Le parcours et les locaux de l'Office de Tourisme seront adaptés pour accueillir les personnes en situation de handicap.

Nous vous donnons rendez-vous au mois d'avril 2018 (date à préciser ultérieurement) et sommes heureux de vous faire bénéficier d'une entrée gratuite pour visiter le nouveau parcours sur présentation de ce bulletin municipal.

Idee futée : en attendant la réouverture du Repaire Louis Mandrin, la Maison du Lac, un autre site Futé du territoire géré par l'Office de Tourisme Pays du Lac d'Aiguebelette vous ouvre ses portes pour découvrir tous les secrets du lac d'Aiguebelette.

Une entrée gratuite sur présentation du Bulletin municipal 2018 de la commune de Belmont-Tramonet.



Opération tranquillité vacances

Votre gendarmerie de secteur vous rappelle l'Opération Tranquillité Vacances et les quelques recommandations suivantes :

« Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ou de votre commerce. Vous pouvez demander à la gendarmerie de **Le Pont-de-Beauvoisin 73** de surveiller votre bien. Ce dispositif peut être mis en œuvre pour toute période d'absence prolongée, indépendamment des vacances scolaires. Ainsi des patrouilles organisées par les gendarmes dans le cadre de leurs missions surveilleront votre habitation ou commerce.

Pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances, vous

devez vous rendre à la Brigade de Gendarmerie de Le Pont-de-Beauvoisin 73 ou simplement télécharger le formulaire, le remplir soigneusement et le déposer dans la boîte aux lettres de la brigade.

Téléchargement du formulaire :

Ouvrir votre navigateur

→ www.google.fr

Puis taper « opération tranquillité vacances », cliquer sur le premier lien et à droite

→ télécharger le formulaire.



Quelques précautions pour assurer la sécurité de son habitation :

- Verrouillez portes et fenêtres.
- Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés.
- N'inscrivez pas vos noms et votre adresse sur le trousseau de clé.
- Evitez de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.
- Ne gardez pas chez vous des sommes importantes d'argent.
- Répertoriez vos objets de valeur et prenez des photos.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur.
- Conservez vos factures...

Si vous ne partez pas, aidez-nous à protéger vos voisins.

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la gendarmerie (17).

Divers tarifs communaux

Cantine scolaire :
4,00 €, tarif inchangé

Garderie scolaire :
Diverses formules

Tarifs forfaits annuels
Suivant quotient familial

Décision Communauté de
Communes au 1^{er} septembre 2013.

Location des salles de la Maison des Marronniers

(H) **Habitants**, sociétés de la commune ou associations extérieures et groupements divers (chambre d'agriculture, de commerce...).

(E) **Extérieurs**: particuliers ou sociétés domiciliés hors de la commune.

TARIFS	Habitant ou Extérieur	Grande Salle « Beaugard »	Petite Salle « Corbulon »	Cuisine buvette	Salle étage « Le Colombier »
Prix à la journée (24 heures)	H	80,00 €	40,00 €	20,00 €	30,00 €
	E	170,00 €	90,00 €	50,00 €	70,00 €
Journée	H	40,00 €	20,00 €	10,00 €	15,00 €
Supplémentaire	E	90,00 €	50,00 €	30,00 €	40,00 €
Matinée, après-midi ou soirée	H	30,00 €	20,00 €	10,00 €	20,00 €
	E	60,00 €	40,00 €	20,00 €	40,00 €

Caution : Grande salle: 1000,00 €
Petite salle: 500,00 €

Vaisselle :
 kit vaisselle pour 50 personnes: 20,00 €

Energie : gaz, électricité, téléphone:
 Electricité: 0,15 € le KW
 Gaz: 5,00 € le m³
 Montant minimum: 10,00 €

Option lessivage des sols :

Complet des 2 salles: 30,00 €
 Grande salle: 25,00 €
 Petite salle: 20,00 €

Tarifs habitants de la commune
(Respectivement 60, 50 et 40 € pour les Extérieurs)

L'OPAH de l'Avant-Pays savoyard et de la Chautagne

Des aides pour vos travaux de rénovation ! Prolongation de deux ans, jusqu'à mois d'octobre 2018.

Des aides financières et des conseils gratuits

L'OPAH permet, sous conditions de ressources, pour les propriétaires occupants, d'attribuer des aides financières pour la réalisation de travaux et d'accompagner gratuitement à la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention.

Qui est concerné ?

Conditions d'éligibilité aux aides dans le cadre de l'OPAH :

- ▣ Vous habitez une des 54 communes de l'Avant-Pays savoyard et de la Chautagne.
- ▣ Vous occupez ou vous louez un logement dont vous êtes propriétaire.
- ▣ Vous souhaitez faire des travaux.

Quels travaux sont aidés ?

- ▣ **travaux améliorant la qualité énergétique** : isolation, menuiseries, chauffage, énergies renouvelables...

- ▣ **travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite** : douche à l'italienne, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...
- ▣ **travaux améliorant la sécurité, la salubrité** : humidité, absence de chauffage...

A QUI S'ADRESSER ?

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez le **0 800 400 522** (appel gratuit depuis un poste fixe) afin que les conseillères de SOLIHA puissent vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez-vous à domicile.

NUMÉROS de téléphone utiles

- Pompiers **18**
- Police et Gendarmerie **17**
- Samu **15**
- Urgence Samu (portable) **112**
- Centre anti-poison de Lyon **04 72 11 69 11**
- Pharmacie de garde (répondeur) **04 74 88 76 76**
- Hôpital de Pont-de-Beauvoisin **04 76 32 64 32**
- Médecin de garde (appeler la gendarmerie) **17**
- Infirmière à Belmont-Tramonet **09 81 28 74 29**
- Taxi à Belmont-Tramonet **06 09 30 86 06**
- Mairie de Belmont-Tramonet **04 76 32 80 00**
- Bibliothèque « Montbel Auteurs » Belmont-Tramonet **04 76 65 88 24**
- Ecole primaire de Belmont-Tramonet **04 76 37 37 37**
- Ecole maternelle de Verel-de-Montbel **04 76 37 23 58**
- Collège La Forêt de Saint-Genix-sur-Guiers **04 76 31 83 13**
- Lycée Pravaz Pont-de-Beauvoisin **04 76 37 10 10**
- Trésor public Pont-de-Beauvoisin **04 76 37 04 63**
- Déchetterie Domessin **06 25 72 93 04**
- Déchetterie Saint-Genix-sur-Guiers **06 11 96 85 02**
- Allo Service Public (renseignements administratifs) **3939**
- Allo Pôle Emploi **3949**
- ADMR Saint-Genix-sur-Guiers (Aide à domicile en milieu rural) **04 76 31 72 48**
 - Aide aux personnes dépendantes
 - Portage de repas
- ADMR du Thiers-au-Guiers **04 76 31 25 60**
 - Service d'aide à la famille
- Parolidarité Saint-Genix-sur-Guiers **04 76 31 68 60**
 - Aide aux personnes (alimentaire et matérielle, Lien social...)
- CCAS De Pont-de-Beauvoisin **04 76 37 00 40**
 - Service de soins infirmiers à domicile
 - Service Téléalarme
- Espace Emploi Formation Pont-de-Beauvoisin **04 76 37 03 65**
- Dépannage EDF **0 972 675 073**
- Dépannage Gaz **0 810 473 333**



www.prevention-maison.fr

Bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs »

